

Réunion du CE

18 avril 2018

ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Un rappel amical que vous devez nous aviser lorsque votre enfant s'absente de l'école. Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'une des deux méthodes suivantes:



TÉLÉPHONEZ 613-834-2097 poste 1 au secrétariat avant 9h le matin ou avant, en laissant un message sur notre répondeur, nous détaillant le nom, la classe/niveau et la raison de son absence.



ENVOYER UN COURRIEL à l'adresse suivante:
odyssee@cepeo.on.ca

PROFIL DE L'APPRENANT DU MOIS DE MARS

Intègres

TROUVEZ-NOUS ET AIMEZ-NOUS SUR FACEBOOK!



www.facebook.com/eepodyssee

TWITTER



[@LOdysseeCEPEO](https://twitter.com/LOdysseeCEPEO)

SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

Les élèves ont eu beaucoup de plaisir cette semaine à célébrer la francophonie par l'entremise de différentes activités. Les membres du comité ont planifié la conception d'un livre collectif, suggéré de faire des recherches sur divers pays et personnalités francophones, organisé un jumelage de classes pour faire de la lecture ainsi qu'une journée costumée. Vive la francophonie à L'Odyssee!



VISITEZ NOTRE SITE INTERNET!



www.odyssee.cepeo.on.ca

Étude par L'OCDE

Avis aux parents, tuteurs, tutrices des élèves de 5e année. Vous recevrez un courriel demain, 28 mars, pour vous informer qu'une étude sur les compétences sociales et émotionnelles sera effectuée à l'école par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Bien que la participation soit volontaire, nous encourageons fortement les élèves d'y participer.



CONSULTEZ LE
CALENDRIER DES
ACTIVITÉS
MENSUELLES À PARTIR DE NOTRE SITE INTERNET!

Collecte de fonds



Notre école participe présentement à une collecte de fonds "Fromage St-Albert" ayant pour objectif de supporter financièrement les initiatives du Conseil d'école de L'Odyssee.

Non seulement vous achèterez du bon fromage au prix du marché, mais en plus, le Conseil d'école fera un profit de 2.75\$ sur chaque produit (le tout pour le grand bénéfice de nos élèves).

Pour commander, c'est très facile, cliquez sur ce lien :

<http://dites-cheese.ca/campagnes/notreodyssee>



VÊTEMENTS DE RECHANGE

En cette saison printanière, merci de vous assurer que vos enfants aient du linge de rechange dans leur sac à dos. (les petits comme les grands) .

Les vêtements suggérés peuvent simplement être un t-shirt et un pantalon mince ou de jogging ainsi qu'une paire de bas et une paire de sous-vêtements.

Vive la coopération!

Jeudi 22 mars, les élèves de la Brigade verte de l'école L'Odyssee ont passé l'après-midi à échanger avec les élèves de la brigade verte de l'école Gisèle Lalonde. Un partage d'idées incroyables, des élèves engagés à faire des gestes verts, l'énergie était palpable. Les élèves de l'école Gisèle Lalonde ont également pu visiter l'école et constater les initiatives vertes en place à l'école L'Odyssee. Ils ont aussi pu participer à la création de vidéos lesquelles seront présentées durant la semaine de l'environnement.

Bravo à vous tous pour votre engagement!

**BRIGADE
VERTE**



L'Odyssee s'est fait une joie de participer à l'heure de la Terre le vendredi 23 mars. Toutes les classes ont fait beaucoup d'effort pour ne pas utiliser les chromebooks, les tableaux interactifs et les lumières...des activités sans énergie électrique ont eu lieu dans les classes. Quelle belle sensibilisation pour nous tous! Quel beau geste pour la Terre!



**INSCRIPTIONS À LA MATERNELLE 2017-2018 EN COURS!
PARTAGEZ AVEC VOS AMIS ET PARENTS!
TÉLÉPHONEZ-NOUS AU 613-834-2097 POUR UN RENDEZ-VOUS!**



**LE MOIS DE L'HISTOIRE
DES NOIRS AU CANADA**



Le conseil d'administration de l'Association canadienne pour la promotion des héritages africains (ACPHA) nous a remerciés d'avoir participé aux différentes activités proposées sur leur site web (www.acpha.ca) afin de souligner le mois de l'Histoire des Noirs.

EXPO IB 2017-2018

 **Le jeudi 5 avril
de 18 h à 20 h**

GRATUIT POUR TOUS!
RSVP: avant le mardi 3 avril
613-834-2097 ou odyssee@cepeo.on.ca









Consignes et vidéo "dépose-minute" - L'Odyssée

Voici des consignes importantes à suivre ainsi qu'une vidéo explicative (voir ci-dessous) afin d'assurer le bon fonctionnement du débarcadère "dépose-minute" le matin et après l'école.

[Visionnez la vidéo en cliquant ici](#)

Le matin de 9h à 9h15

Il faut rouler lentement dans le stationnement et faire preuve de prudence en tout temps (maximum de 5 km/h); soyez attentifs aux consignes données par les personnes de garde;

Les parents en voiture doivent aller dans le débarcadère pour déposer leurs enfants;

Le conducteur doit aller jusqu'au bout du débarcadère afin de laisser de la place pour les autres voitures; les enfants doivent avoir leur sac à dos à portée de main;

Il faut faire descendre les enfants du véhicule côté trottoir;

Dès que les enfants sont descendus du véhicule en sécurité, le conducteur doit libérer la place; vous devez attendre que la voiture devant vous quitte et la suivre lorsque votre enfant est descendu; vous ne pouvez pas dépasser la voiture devant vous, sauf si une personne de garde vous autorise à le faire;

Les parents stationnés dans le dépose-minute ne peuvent pas accompagner leurs enfants, un membre du personnel le fera;

Si les parents veulent accompagner leurs enfants, ils doivent se stationner dans une des rues avoisinantes. S.v.p. vous assurez de toujours utiliser les trottoirs afin d'éviter de passer entre les autobus pour vous rendre à l'école;

Seulement les enfants d'âge préscolaire (Petits Pinceaux) peuvent être déposés aux portes de la garderie (il y a 3 stationnements réservés).

L'après-midi de 15h45 à 16h

Il faut rouler lentement dans le stationnement et faire preuve de prudence en tout temps (maximum de 5 km/h);

Les enfants attendent près de l'entrée principale de l'école;

Les parents en voiture doivent aller dans le débarcadère pour ramasser leurs enfants;

Le conducteur doit aller jusqu'au bout du débarcadère afin de laisser de la place pour les autres voitures;

Le conducteur devra s'avancer lorsqu'une voiture quitte devant lui dans le débarcadère afin de laisser de la place aux autres conducteurs;

À compter de 15h40, le conducteur doit demeurer dans son véhicule lorsqu'il attend ses enfants;

Un membre du personnel ira reconduire les enfants à leur voiture;

Dès que les enfants sont dans le véhicule en sécurité, le conducteur doit libérer immédiatement la place;

Seulement les enfants qui vont à la Ribouldingue ou les Petits Pinceaux peuvent être ramassés aux portes de la garderie (il y a 3 stationnements réservés);

Si vos enfants marchent, une note doit être remise à l'administration indiquant que vous leur donnez la permission;

Si vos enfants prennent l'autobus habituellement et que vous venez les chercher, on vous demande d'appeler à l'école avant 15h afin qu'ils puissent attendre au secrétariat. Aucun parent ne peut embarquer dans l'autobus pour chercher leurs enfants, il faut demander à un surveillant (adulte avec une veste de sécurité) d'aller les chercher pour vous.

IMPORTANT: En tout temps, si vous vous stationnez à l'école, vous devez utiliser les 2 places désignées aux visiteurs. Sinon, vous devez stationner dans les rues avoisinantes. Les stationnements sont réservés pour le personnel de l'école. Merci de respecter les consignes afin d'assurer la sécurité de tous!

[Visionnez la vidéo en cliquant ici](#)